



## 3D - Bureau des collèges

3D 1-3D46

1442-1790

Jean-Prosper Gauthier, complété par Constance Langlade de Montgros

sous la direction de Sophie Malavieille

# Introduction

## Zone d'identification

Cote :

3D 1-3D46

Date :

1442-1790

Description physique :

1,3 ml.

Auteur :

Jean-Prosper Gauthier, complété par Constance Langlade de Montgros sous la direction de Sophie Malavieille

Origine :

BUREAU DES COLLEGES

Biographie ou Histoire :

En 1763, lors de l'expulsion de l'ordre des Jésuites de France, le consulat de Lyon souhaite prendre en main l'administration du Grand et du Petit collège. Il crée un bureau de neuf membres comprenant l'archevêque, un ecclésiastique, un magistrat du présidial, le procureur général du présidial, deux officiers municipaux, deux notables et le principal du collège.

Le consulat traite peu après avec les Oratoriens, qui remplacent les Jésuites dans les fonctions d'enseignement, tandis que le Bureau des collèges gère la police intérieure des établissements en fixant par exemple l'administration matérielle, les heures de classe et les dates des vacances.

Histoire de la conservation :

42 articles, cotés D 263-304, ont été analysés par Jean-Prosper Gauthier, archiviste départemental, dans l'inventaire publié en 1864.

En 2006, à la faveur du reconditionnement des archives, les archives classées par Gauthier ont été recotées 3 D 1-42, afin de créer la sous-série 3 D. Une table de concordance permet de conserver l'historique du classement.

Par la suite, un petit vrac de 0,1 ml a été conditionné et coté provisoirement 50 DEM 1. Reclassé en 2017, il constitue désormais le supplément à la sous-série 3 D, coté 3 D 43-55.

Le répertoire numérique du fonds primitif a été revu et enrichi en 2017, à la faveur du classement du vrac supplémentaire, en s'appuyant sur l'inventaire analytique de Gauthier.

Un index de la série D publiée par Gauthier, réalisé à une date indéterminée, a été informatisé et permet une recherche rapide dans les différentes sous-séries.

Modalités d'entrée :

Le fonds du Bureau des collèges est versé au dépôt d'archives du district en 1790. En revanche, la provenance d'une boîte non cotée, réintégrée à la suite de la sous-série en 2017, n'a pu être déterminée.

## **Zone du contenu et de la structure**

Le fonds du Bureau des collèges se compose essentiellement d'archives administratives : délibérations, comptes et gestion des biens auparavant possédés par le Grand et le Petit collège de Lyon. Quelques pièces concernent en outre le collège de Villefranche (3 D 55).

La plupart des archives ne remontent pas avant 1763, date de l'expulsion des Jésuites, à l'exception des archives contenues dans les dossiers des rentes dues au chapitre cathédral Saint-Jean de Lyon, les plus anciennes, qui remontent au XVe siècle.

## **Zone des sources complémentaires**

Documents en relation :

### **Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon**

#### *Fonds d'archives*

1 D : Fonds du Grand collège ou Collège de la Trinité (Jésuites) (1202-1763).

2 D : Fonds du Petit collège ou Collège Notre-Dame du Bon Secours (Jésuites) (1367-1785), et plus particulièrement 2 D 60-66 et 2 D 107-108, qui concernent le séquestre des biens et le remplacement des Jésuites après 1763, et touchent donc également à la formation du Bureau des collèges.

10 G : Fonds du chapitre cathédral Saint-Jean (861-1790).

1 E 71 : Fonds de la famille Baillot de Courtelon (1766-1778).

#### *Bibliothèque, fonds Léon Galle*

FG C 398 Lettres patentes du roi portant règlement pour l'administration des collèges de la ville de Lyon, 29 avril 1763, Lyon, éd. P. Valfray.

Plaintes du procureur du roi au lieutenant criminel au sujet d'un tumulte au collège de la Trinité le 2 avril 1762, Lyon, éd. P. Valfray, 1762.

Protestations de la Cour des Monnaies, sénéchaussée et siège présidial, des chapitres Saint-Just, Saint-Paul, Fourvière, Saint-Nizier, du bureau des finances et du Collège des médecins de Lyon contre les lettres patentes du roi du 29 avril 1763 au sujet du collège de Lyon, Lyon, éd. P. Valfray, 1763.

FG C 396 Arrêt de la Cour de Parlement concernant le rang et la séance des différents membres du bureau des collèges de Lyon. 24 mars 1763 Lyon, Valfray, 1763.

FG C 389 Arrêt de la Cour de Parlement concernant l'établissement de nouveaux collèges en la ville de Lyon (2 mars 1762), Lyon, P. Valfray, 1762.

FG C 390 Arrêt de la Cour de Parlement qui ordonne que les officiers des bailliages et sénéchaussées veilleront à la police des collèges (20 mars 1762), Lyon, P. Valfray, 1762.

FG C 395 Extrait des registres du Parlement, du 25 février 1763, sur la discipline des collèges, Lyon, P. Valfray, 1763.

### **Bibliothèque municipale de Lyon**

Fonds Coste, ms. 1041 : Collèges de Lyon après 1762.

Fonds Coste, ms. 1042 : « Procès-verbal de la pose des inscriptions et prise en possession de tous biens, meubles et immeubles, de la bibliothèque et médailler du collège de la Trinité de Lyon par les délégués, membres du consulat et échevins de la ville de Lyon au nom des citoyens et du consulat, le 10 juillet 1772 ».

Fonds Coste, ms. 1043 : « Notes et observations des administrateurs du bureau des collèges de Lyon, relatives à la prise de possession desdits collèges et aux sept inscriptions placées par le consulat dans les bâtiments du collège de la Trinité sans le consentement dudit bureau » (après 1763).

Fonds ancien : ms. 1771.

Bibliothèque du Palais des Arts : ms. 79.

### **Bibliographie :**

COMPÈRE (Marie-Madeleine) et JULIA (Dominique), Les collèges français (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), Répertoire, t. 1, France du Midi, Paris, C.N.R.S.-I.N.R.P., 1984.

COMPÈRE (Marie-Madeleine) et JULIA (Dominique), Les collèges français (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), Répertoire, t. 2, France du Nord et de l'Ouest, ENS Éditions, 1988.

DAINVILLE (François de), « Collèges et fréquentation scolaire au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Population, 12<sup>e</sup> année, n° 3, 1957, p. 467-494.

GUITTON (R.P. Georges), Les Jésuites à Lyon sous Louis XIV et Louis XV : activités, luttes, suppression (1640-1778), Lyon, Procure des RR. PP. Jésuites, 1954.

JULIA (Dominique) et PRESSLY (Paul), « La population scolaire en 1789. Les extravagances statistiques du ministre Villemain », dans Annales Économies, Sociétés, Civilisations, 30<sup>e</sup> année, n° 6, 1975, p. 1516-1561.

JULIA (Dominique), « Une réforme impossible », Actes de la recherche en sciences sociales, volume 47-48, juin 1983. Éducation et philosophie, p. 53-76.

## Sommaire

<b>3D1 Formation du Bureau des collèges.</b>	<b>1763-1789</b>
<b>3D2-3D7 Registres du Bureau.</b>	<b>1763-1790</b>
<b>3D8 Possessions du collège de la Trinité.</b>	<b>1741-1781</b>
<b>3D9-3D19 Propriétés des collèges et revenus associés.</b>	<b>1739-1789</b>
<b>3D20-3D42 Comptabilité.</b>	<b>1762-1790</b>
<b>3D43-3D55 Supplément.</b>	<b>1669-1793</b>

# Répertoire

## 3D1 Formation du Bureau des collègues.

1763-1789

Lettres adressées par Pupil de Myons, premier président de la Cour des monnaies et lieutenant général de la Sénéchaussée, à l'archevêque de Lyon (Malvin de Montazet), absent de Lyon, l'invitant à nommer son représentant au Bureau ; à l'évêque d'Égée, vicaire-général, pour connaître le représentant de l'archevêque ; au prévôt des marchands, pour l'inviter à nommer deux députés du Consulat. Délibérations consulaires créant des obstacles à la réunion du Bureau, sous prétexte de l'absence de l'archevêque. Première séance du Bureau : protestations du Consulat ; élection de deux notables pour compléter le Bureau, de La Frasse de Sury et Genève l'aîné ; refus de La Frasse ; nomination de Charrier de La Roche ; procès-verbal de mise en possession du Collège de la Trinité des de l'Oratoire ; estimation des ameublements, ustensiles et effets ; des réparations à faire ; nominations, par le Consulat, de députés pour le représenter au Bureau ; état général des tableaux, ornements, vases sacrés, etc., des églises du Collège de la Trinité, remis aux prêtres de l'Oratoire, et du Collège Notre-Dame, remis au principal par le Bureau ; changements à faire dans les bâtiments du Collège de la Trinité, proposés par le P. d'Anglade ; emprunts à ce sujet autorisés par le Bureau. Autorisation de signer les traités, les baux, etc., donnée à Prost de Grange-Blanche, procureur général de la ville, en remplacement de Peysson de Bacot, décédé. Présent d'un diamant de 100 louis, fait par le Bureau à de Gérando, son architecte, qui refusait des honoraires. Traité entre le Bureau et l'abbé Grosier, pour la publication de la traduction des Annales de la Chine, du P. de Mailla. Démission de l'abbé Camyer, principal du Collège Notre-Dame. Requête des professeurs pour obtenir une amélioration de leur sort, basée sur l'enchérissement continu des denrées. Nomination de Charles-Odile-Joseph Guyot, avocat en Parlement, en qualité de procureur général et spécial du Bureau ; remise faite par Guyot des papiers du Bureau ; inventaire. Affaire Pollet, régent de rhétorique ; procès-verbal des faits qui lui sont reprochés ; sa destitution, etc.

---

## 3D2-3D7 Registres du Bureau.

1763-1790

---

## 3D2-3D6 Délibérations.

1763-1790

---

## 3D2 3 mars 1763-18 décembre 1766.

1763-1766

Séance d'installation ; protestation contre la validité des résolutions de l'assemblée, par les députés du Consulat, sous prétexte de l'absence de l'archevêque et le défaut d'un représentant nommé par lui ; proposition faite par Pupil de Myons, lieutenant général en la Sénéchaussée, de nommer les deux notables prescrits par l'édit du mois de février 1763 ; renouvellement de leur protestation par Jolielerc et Prost de Grange-Blanche, députés du Consulat ; installation de Regnaud de Parieu et de Dugas de Quinsonas, notables élus par le Bureau ; commission donnée par l'archevêque de Lyon (de Malvin de Montazet) à l'abbé de La Croix, grand obédiencier de Saint-Just, pour le représenter au Bureau ; rapport au Consulat par les députés de ce corps ; arrêts du Parlement de Paris annulant les délibérations du Bureau des 3 et 4 mars 1763 ; réglant provisoirement l'ordre des séances. Nouvelle nomination de deux notables pour faire partie du Bureau, la première ayant été annulée (de La Frasse de Sury et Genève l'aîné, ancien échevin) ; refus de La Frasse ; sa lettre à ce sujet ; nomination de Pierre Péliissier en qualité de secrétaire du Bureau ; nomination de Charrier de La Roche, ancien premier président de la Cour des monnaies, en remplacement de La Frasse de Sury ; protestation de Jolielerc, député du Consulat, au sujet de la séance (préséance) ; décision du Bureau portant qu'il en sera référé à la Cour de Parlement ; installation de Charrier de La Roche ; lecture des concordats passés entre la ville et les de l'Oratoire et de Saint-Joseph pour la tenue des Collèges ; comptes rendus de l'état des Collèges par les préfets des deux établissements ; mémoires de l'abbé de La Croix, de Charrier de La Roche, de Genève l'aîné, de Delacour et de Jolielerc sur la question : « conférera-t-on les Collèges à des communautés ou à des séculiers ? » Lettres patentes portant règlement pour l'administration des Collèges de la ville de Lyon ; nomination du principal (Camyer) et des régents du Collège Notre-Dame ; de Genève l'aîné, en qualité de trésorier du Bureau ; lecture de lettres patentes réunissant aux Collèges les biens des Jésuites ; levée des scellés sur la bibliothèque du Collège Notre-Dame. Arrêté que les leçons de langue française se donneront au Collège Notre-Dame les lundis, mardis et jeudis. Délibération au sujet de l'établissement d'une bibliothèque publique au Collège Notre-Dame. Diminution de la durée des classes à cause du grand froid (1766), etc.

### **3D3 8 janvier 1767-1er juin 1775.**

**1767-1775**

Bail à ferme, au plus offrant, des domaines de Roye et de Bresse ; présentation de la recette et de la dépense de Guyot, receveur du Bureau ; garantie donnée par le Bureau d'un emprunt de 96,000 livres contracté par les de l'Oratoire ; arrêté qu'il sera présenté requête au Parlement pour obtenir l'autorisation de vendre les effets de la maison de Saint-Joseph ; pouvoir donné à Pupil de Myons de retirer de tous les greffes les papiers des Collèges ; arrêté de faire faire des armoires pour les archives ; désignation des immeubles qui doivent être vendus ; présentation par le P. d'Anglade, de l'Oratoire, de la liste des professeurs et régents du Collège de la Trinité ; lecture d'un mémoire sur la construction des ponts et le curage des fossés des Échets ; reconstructions à faire dans le vestibule de la bibliothèque du Collège de la Trinité, proposées par le P. d'Anglade, approuvées par le Bureau ; organisation des bibliothèques des deux Collèges ; mesures prises pour les rendre publiques ; présentation au Bureau, par le sieur Roullier (?), de la copie d'un manuscrit intitulé : « Concordance des annales de la Chine avec les époques de l'histoire sacrée et profane ; » emprunts des de l'Oratoire, pour des constructions, garantis par le Bureau ; présent des œuvres de d'Aguesseau, fait par le Bureau, au P. de La Serre, pour avoir prononcé l'oraison funèbre de la reine Marie Leczinska ; arrêté d'affermir les biens ruraux des Collèges ; état des sujets destinés par le supérieur général de l'Oratoire à remplir les chaires et les offices du Collège de la Trinité ; arrêt du Parlement portant règlement pour les Collèges qui ne dépendent pas des Universités ; affaire Pollet (voy. D. 263). Conflit entre les de l'Oratoire et le Consulat, au sujet d'inscriptions que le corps municipal avait fait placer dans l'intérieur du Collège ; demande faite par le duc de La Vallière des œuvres de Pline, de Tite-Live et de Cicéron, imprimées sur vélin et faisant partie de la bibliothèque du Collège ; refus motivé sur ce « que ces livres étant un présent du Roy, il n'étoit pas possible au Bureau de s'en détacher. » Délibérations concernant les biens du Collège, les rentes, les pensions, la directe passive, etc.

### **3D4 20 juillet 1775-9 avril 1790.**

**1775-1790**

Concernant : l'impression et la publication, par l'abbé Grosier, des Annales de la Chine, traduction du P. de Mailla, manuscrits faisant partie de la bibliothèque du Collège ; acceptation de la caution de Fréron, éditeur de l'Année littéraire, offerte par l'abbé Grosier ; les réparations à faire au domaine des Échets ; l'attribution au Parlement de Paris de tous les procès que les Collèges pourraient avoir à soutenir au sujet de leurs domaines situés dans diverses juridictions ; l'acquisition d'une moitié de maison, rue Gentil, le Collège de la Trinité étant propriétaire de l'autre moitié ; le projet de créer une Université dans la ville de Lyon, présenté par l'archevêque, président du Bureau ; la réclamation des prieurés de Saint-Julien, Saint-Romain, Tence et Dunières ; l'examen des comptes des recettes et des dépenses du receveur des Collèges ; excédants continuels des dépenses sur les recettes ; provisions de sergent pour la terre des Échets accordées à Miège, praticien à Miribel ; augmentation de crédit pour achats de livres nécessaires à la bibliothèque ; dommages causés aux propriétés des Collèges par les travaux du sieur Perrache ; projet de vente du domaine des Quatre-Tournelles, à la Croix-Rousse ; présentation au Bureau du bref de vente ; adjudication du domaine en faveur du sieur Chavasse ; confection du catalogue de la bibliothèque de la Trinité, par le P. Gaudin, bibliothécaire ; découverte d'une mine de charbon dans un fonds situé près du domaine Planeize, appartenant aux Collèges ; fixation d'une pension de retraite pour les professeurs du Collège Notre-Dame ; nominations de membres du Bureau chargés de la police intérieure des Collèges ; listes des sujets destinés par le général de l'Oratoire à desservir le Collège de la Trinité ; baux à ferme des domaines des Collèges ; nominations de professeurs, etc.

### **3D5 Mise aux enchères de maisons.**

**XVIIIe s.**

Baux à loyers de maisons donnés aux enchères ; arrêté que tous les titres des biens des Collèges, en Velay, seront retirés des mains de ceux qui les possèdent et envoyés au Bureau ; qu'il sera adressé un mémoire au comité ecclésiastique de l'Assemblée nationale contre la municipalité de Tence qui « étoit dans le dessein de faire des offres pour l'acquisition des fonds des prieurés de Tence et de Dunières ; » mémoire ; qu'un libelle diffamatoire publié contre l'administration des Collèges sera dénoncé au procureur du Roi. Lettre du Bureau aux maire et officiers municipaux les invitant à nommer deux membres de la municipalité pour assister à ses séances. Adjudication de la ferme du domaine de Roye au prix de 5,800 livres, etc.

### **3D6 Extraits pour comptabilité.**

**1763-1790**

Extraits des registres précédents, relatifs à l'emploi des revenus des Collèges et aux arrêtés de paiements. Paiements d'arrérages de pensions tenant lieu de droit d'indemnité à l'abbesse de Saint-Pierre et à l'abbé Boisse, prieur de Saint-Côme ; paiement fait à Duplain, libraire, pour l'arrangement de la bibliothèque de la Trinité ; au P. d'Anglade, principal du Collège de la Trinité, pour les honoraires des professeurs ; au P. Janin, Augustin, pour l'arrangement et le catalogue des médailles ; aux Chartreux de Lyon, pour arrérages de servis ; aux sieurs Delatour et Regad, qui travaillent à la copie de l'Histoire générale de la Chine ; à l'abbé Camyer, principal du Collège Notre-Dame, pour les honoraires des professeurs et régents ; aux maçons, charpentiers, vitriers, ferblantiers, etc., pour diverses réparations.

### **3D7 Répertoire des actes ; correspondance.**

**1763-1790**

Répertoire, par ordre chronologique, des registres du Bureau d'administration des Collèges de Lyon. Répertoire, par ordre alphabétique, des trois premiers registres des mêmes délibérations. Transcription des lettres adressées par le Bureau des Collèges

### **3D8 Possessions du collège de la Trinité.**

**1741-1781**

Congrégation de la Visitation, érigée au Collège de la Trinité ; création d'une pension viagère ; exclusion de Benoît Dufour de ses prétentions à la pension, au profit de Benoît Cornet. Congrégation des grands artisans ; ordonnance de l'archevêque de Lyon, de Malvin de Montazet, portant interdiction de la chapelle de la Purification et permission d'en employer le local en faveur du Collège de médecine et de l'école de dessin et de géométrie. Bibliothèque : traité passé entre le Bureau et Valery Hayette, maître menuisier, au sujet des agencements de la bibliothèque. Bâtiments du Collège de la Trinité : mémoire concernant la propriété du Collège et de ses dépendances, présenté au Consulat de Lyon, par Bertin Du Villars, échevin ; précis historique de l'établissement du Collège ; titres de propriété pour la ville ; bibliothèque ; médaillier ; délibération consulaire par laquelle l'Académie des sciences, belles-lettres et arts est invitée à fournir les inscriptions que le Consulat veut faire placer en divers endroits du Collège pour constater son droit de propriété ; inscriptions ; états des propriétés et des revenus du Collège, etc. Mémoire (pour le Bureau) sur la requête présentée au Conseil du Roi par les prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon contre le Bureau des Collèges (qui avait donné l'ordre d'enlever les inscriptions) et les prêtres de l'Oratoire ; réfutation du mémoire du Consulat. Maison de la Chasse, rue du Bœuf : vente de deux chambres par le Bureau à Antoine Laleau, maître poulailler. Maison de la Grive, rue du Bœuf : délibération du Bureau pour l'acquisition d'une portion de la maison de la Grive ; lettres patentes portant permission de faire cette acquisition ; enquête de commodo et incommodo. Lettres patentes homologuant une délibération du Bureau au sujet de l'acquisition d'une moitié de maison, rue Gentil ; projet d'acte de vente. Maison rue Tupin : traité entre le Bureau et Camille-Jacques-Annibal Claret de La Tourette et Claude-Odille-Joseph Barou, avocat, au sujet des jours et du mur d'appui de la maison. Plan des maisons et du Collège de la Trinité, etc.

### **3D9-3D19 Propriétés des collèges et revenus associés.**

**1739-1789**

Baux à loyers, baux à ferme, visites, plans.

### **3D9 Maisons à Lyon : baux à loyer.**

**1762-1784**

Maisons appartenant aux collèges de Lyon dans les rues du Bœuf, du Garillan, Gentil, Pas-Étroit, Tupin, places du Collège et du Petit-Collège : baux à loyer passés par les économes-séquestres et les administrateurs du Bureau au profit de : de Joseph Col, négociant ; des mariés Chapuis ; d'Hilaire Varenard, avocat ; de Jean Corbeton, menuisier ; des père et fils Poitevin ; de Pierre Minet, négociant ; de Richard Lion, maître menuisier ; de Jean Aniel, fabricant de bas de soie ; de Pierre Delhomme, voiturier ; de Louis Riboulet, maître boulanger ; de Marie Fillion, veuve de François Simond, teinturier ; de Pierre Viret, bourgeois de Lyon, et Jacques Viret, son fils, prêtre théologal de l'église de Lyon ; des mariés Jean Laval et Dimanche Labbe, boulangers ; de Pierre Picaudy et Barthélemy Javelot, sa femme ; de Nicolas Perrin, maître perruquier ; de Nicolas-Marie Camyer, conseiller à la Sénéchaussée et au Présidial de Lyon, etc. Voir aussi 1 D 28-34 et 1 D 215-223.

### **3D10 Domaines à Fourvière et à la Croix-Rousse : baux à loyers.**

**1762-1779**

Maison et vignoble à Fourvière. Baux à loyer et à ferme passés par les économes-séquestres des biens des ci-devant Jésuites et par les administrateurs du Bureau à François-Claude Milet, marchand épicier à Lyon ; à noble Mathieu-Marc-Antoine Nolhac, échevin de Lyon. Domaine des Quatre-Tournelles, à la Croix-Rousse. Baux à ferme et à loyer au profit : de la veuve Georges, jardinière à la Croix-Rousse ; de Jean-François Baudrand, jardinier ; de Jean-Mathieu Toscan, bourgeois de Lyon ; de François Duret, Charles Delabat et Jean Guien, maîtres de pension. Soumission de Claude-Antoine Chevassu, maître de pension, pour l'acquisition du domaine, au prix de 27,000 livres ; homologation, par arrêt du Parlement, de la délibération du Bureau pour la vente du domaine ; contrat de vente au profit de Chevassu. Domaine de Saint-Julien à la Croix-Rousse. Baux à ferme aux mariés Meunier, jardiniers à la Croix-Rousse ; aux prêtres de la congrégation de l'Oratoire, dirigeant le Collège de la Trinité ; délibération du Bureau par laquelle le domaine de Saint-Julien est laissé à la disposition des de l'Oratoire moyennant 500 livres par an ; homologation de cette délibération ; abénévis d'un terrain en contre-bas de la terrasse du domaine, passé au profit d'Antoine Rater, architecte à Lyon, etc.. Voir aussi 1 D 35-39 et 1 D 221-224.



### **3D11-3D13 Domaine et fief de Roye.**

**1767-1789**

Domaine situé dans les paroisses de Rochetaillée et de Fontaines. Voir aussi 1 D 40-42 et 1 D 225.

### **3D11 Baux à ferme ; visites ; procédures.**

**1767-1783**

Baux à ferme passés par le Bureau à François Chassipoulet, négociant à Lyon, et Louise Michalet, sa femme ; procès-verbal de description du domaine ; procédure à la Sénéchaussée de Lyon entre le principal du Collège de la Trinité, Chassipoulet, tuteur des enfants de son frère François, et Ferouillat, sous-fermier du domaine, au sujet de dégradations faites dans les bâtiments, dans les bois et dans les vignes.

### **3D12 Baux à ferme ; visites ; rente noble.**

**1771-1789**

Engagement pris par Alexandre Bochage et compagnie, négociants à Lyon, sous-locataires de la maison appelée la Petite-Venise, dépendant du domaine de Roye, de payer au Bureau 30 livres chaque année pour des réparations faites à cette maison ; bail à ferme du domaine de Roye et de celui de Joursou, en dépendant, à Alexandre Bochage ; arrêt du Parlement portant homologation du bail ; lettres de Bochage au sujet des réparations à faire ; procès-verbal de visite du domaine ; compte arrêté entre le Bureau et Bochage, contenant quittance pour solde au profit de ce dernier. Bois Bourguignon : vente d'une coupe de bois taillis au profit d'Antoine Ribollet, Pierre Bernard et Étienne Galatin ; visite du bois Bourguignon par Pierre Mercier, habitant de Collonges ; constatation de dégâts. Albergement d'une vigne et d'autres fonds situés au territoire de Nuel, paroisse de Fontaines, au profit de Pierre Sibut et de Jacques-Marie Sibut frères. Chemins : observations au sujet du droit des trésoriers généraux de France d'exercer la voirie en franc Lyonnais ; compromis entre le chapitre de Lyon et le Bureau au sujet de la réparation du chemin de Roye le long de la Saône. Rente noble : mémoire du sieur Paisselier, commissaire à terriers, au sujet de la rénovation des terriers de Roye ; réclamation d'honoraires.

### **3D13 Directe : reconnaissances.**

**1780-1787**

Terrier de la rente noble de Roye, reçu Paisselier, notaire royal et commissaire en droits seigneuriaux, au profit des administrateurs des Collèges de Lyon. Lettres à terrier portant attribution de juridiction à la Sénéchaussée de Lyon. Reconnaissances de : César de Nervo, contrôleur et contre-garde de la Monnaie de Lyon ; Claude Dumolard, négociant à Lyon ; Claude Rigaud, écuyer, ancien officier au Parlement de Dombes ; Pierre Micol, fabricant de peignes pour la fabrique de Lyon ; Esprit-Jean Imbert, écuyer ; Claude-Benoît Marduel, négociant à Lyon ; dame Antoinette d'Eyssat Du Prat, prieure du prieuré de Saint-Benoît de Lyon ; Martin Rey, vigneron, de Fontaines ; Claude Bonjard, vigneron, du même lieu ; Joseph Berthaud, vigneron, de Rochetaillée ; Mathieu Dumont, des Guillermetts, paroisse de Fontaines ; Claudine Guiguet, veuve de Jacques de Lucenay, négociant, bourgeois de Lyon, etc.

### **3D14 Domaines du rivage du Rhône.**

**1769-1789**

Domaines de Thiard (voir aussi 1 D 45 et 1 D 226), paroisse d'Irigny ; domaine de La Gallée (voir aussi 1 D 46 et 1 D 227), paroisse de Millery ; domaine de Mont-Louis (voir aussi 2 D 32-39 et 2 D 93-94), à Oullins ; domaines Bastero, La Mulatière et Béal (voir aussi 2 D 40-41 et 2 D 95-96), paroisse de Sainte-Foy-lès-Lyon. Etat des réparations, visites.

### **3D15-3D16 Domaine des Échets (Ain).**

**1765-1785**

Domaine situé en Dombes (voir aussi 1 D 47-72 et 1 D 228-239).

### **3D15 Baux à ferme ; tailles ; aménagements.**

**1765-1785**

Baux à ferme passés par les économes-séquestres des biens des Jésuites et par le Bureau d'administration au profit : d'Antoine Chataney, de Fontaine ; de Benoît Duriat, de Rillieux et Marguerite Marcel, sa femme ; de Léonard Leblanc, maître maçon, de Miribel, et de Benoît Duriat. Estimations et prises en charge des bestiaux. Rente noble : bail à ferme des rentes nobles des Échets et de Roye au profit de Blaise Paisselier ; état des terriers du domaine remis à Paisselier ; articulat de Meunier, bourgeois de Lyon ; état des servs. Tailles : quittances du receveur. Mémoire des habitants des paroisses circonvoisines, adressé au Bureau, sur la nécessité de dessécher la prairie ou marais des Échets ; procès-verbal d'assemblée des habitants au sujet du dessèchement ; observations

présentées au Bureau par de La Roue sur l'état de déperissement où se trouve la prairie des Échets et sur les moyens à employer pour la remettre en valeur.

---

### 3D16 Directe : plans.

**XVIII<sup>e</sup> s.**

Plans parcellaires du domaine et de la seigneurie des Grands et des Petits-Échets, en Bresse ; indications des noms des propriétaires ; de la superficie des parcelles ; des chemins ; des fossés : grand fossé, fossé de La Courbe, fossé du Riollet, fossé de La Cheyne, grand fossé de vidange des eaux du vivier ; des ponts de La Planche, Morel, des Échets, etc.

---

### 3D17 Domaines en Bresse (Ain).

**1767-1785**

Voir aussi 1 D 73-88 et 1 D 240-248. Domaine des Basties, paroisse de La Boisse : bail à ferme au profit d'André Rey, de Beynost ; nouveaux confins, adaptés aux anciens, des fonds mouvants du prieuré de La Boisse. Domaine du Charriot, paroisse de Saint-Barthélemy de Montluel : bail à ferme au profit de Pierre Gouchon. Domaine du Ferrier, même paroisse : bail à ferme au profit de Philippe Gouchon, de Balan. Domaine de La Masse, paroisse de St-Maurice-de-Beynost : baux à ferme en faveur de Pierre Puy, marchand à La Croix-Rousse ; de Claude Maillard, habitant de Saint-Maurice-de-Beynost. Domaine de Montgriffon, ou du Port : bail à ferme en faveur de Jean Maillard, habitant de Tramoye. Domaine du Pin, paroisse de Tramoye. Maison à Montluel : baux à ferme au profit de Jean-Baptiste Girin, dessinateur à Lyon ; de Jean Bertholon, maître boulanger à Montluel. Reconnaissances et prises en charge, par les fermiers des bâtiments et des domaines, des bestiaux, semences, ustensiles, etc. Visite des domaines de Bresse.

---

### 3D18 Prieurés dépendant des collèges.

**1739-1782**

Prieuré de Saint-Julien-en-Jarez (voir aussi 1 D 90-142 et 1 D 250-281) : inventaire des terriers, titres, pièces et adminicules de la rente noble du prieuré, remis à Me Finaz, notaire royal et commissaire en droits seigneuriaux à Saint-Chamond. Domaine Planeize, dépendant du prieuré : copie de reconnaissance des Jésuites au profit de François Pleney, prébendier de La Mittanière ; baux à ferme du domaine, passés par les économes-séquestres des biens des Jésuites et par le Bureau, en faveur de Jean Carron et Louise Fulchiron, sa femme ; de Jérôme Carron et Marie Laval, sa femme, etc. Prieuré de Saint-Martin-de-Tence (voir aussi 2 D 14 3-181 et 1 D 282-303) et de Saint-Martin de Dunières-la-Roue (voir aussi 1 D 182-195 et 1 D 304-313) : mémoire concernant ces deux prieurés ; état des capitaux dus au Collège de la Trinité, par obligations, billets, promesses, comptes, arrêts et sentences ; noms des débiteurs ; délibération du Bureau, portant qu'il sera fait cession au sieur Antoine Pellier, de Joyeuse, bachelier en droit, l'un des fermiers des prieurés, de tous les arrérages dus aux Collèges par les habitants de Tence, Dunières, Saint-Julien-en-Jarez et Saint-Romain-lès-Atheux ; acte de cession ; nouvelle délibération, arrêtant qu'il sera pris une consultation d'avocats sur le point de savoir s'il y a lieu de demander la rescision du contrat entre le Bureau et Pellier pour inexécution des conventions ; mémoire à consulter. Prieuré de Saint-Romain-en-Jarez (voir aussi 2 D 52-56 et 2 D 103-106) : bail à ferme passé par le P. Barthélemy Vionnet, procureur-syndic du second Collège, au profit de Jean-Baptiste Peyrard, procureur fiscal à St-Paul-en-Jarez (pièce remise au Bureau par Delhorme). Prieuré de Saint-Romain-lès-Atheux (voir aussi 2 D 57-59 et 2 D 107-109) : bail à ferme passé par le Bureau à Jean Montmartin.

---

### 3D19 Directe passive.

**1442-1788**

Droits dus à la rente des chanoines-comtes de Lyon : Quittance de lods et de droit d'indemnité au profit du Bureau ; reconnaissances de directe en faveur du chapitre, par le Bureau, sur la maison de la rue Tupin ; sur des fonds dépendant du domaine de Roye ; demande du chapitre contre les administrateurs du Bureau, contenant des extraits des terriers de l'Île-Barbe ; avis à ce sujet de Jean Freydières, notaire royal, commissaire en droits seigneuriaux, etc. Rente de l'abbaye de Saint-Pierre : copie de reconnaissances des Jésuites en faveur de l'abbesse de Saint-Pierre ; d'articulats en paiements de mi-lods ; cartes des articulats ; plan d'une partie du tènement du grand Collège entre le Rhône, la rue Neuve et la rue du Pas-Étroit ; fixation, par experts, du mi-lod trentenaire, tenant lieu d'homme vivant et mourant, dû par le Bureau ; quittance du milod, montant à 8,007 livres. Rente de Saint-Côme : copies de reconnaissances des Jésuites en faveur de Loubat Carles, recteur de la chapelle des Saints Côme et Damien, pour des fonds sur lesquels ont été élevés les bâtiments du Collège de la Trinité ; délibération du Bureau au sujet des lods trentenaires dus à l'abbé Boisse, prieur de Saint-Côme ; conversion du capital dû par les Collèges en rentes perpétuelles ; choix d'experts pour la fixation de la valeur effective de la reconnaissance de 1704 ; estimation des bâtiments du Collège, étant de la directe du prieuré de Saint-Côme ; reconnaissance passée par le Bureau au profit de l'abbé Roux, nouveau prieur. Rente de Cuire-la-Croix-Rousse : articulat d'un tènement appartenant aux Collèges, au territoire de Pulverose, mouvant du château de Cuire ; nouveaux confins, etc. Cens et servis dus aux rentes d'Albonne, du prieuré de La Boisse, de Chamfray, de l'abbaye de Chassagne, de Miribel, de Montagny, etc.

### **3D20-3D42 Comptabilité.**

1762-1790

### **3D20-3D21 Séquestre des biens des Jésuites : comptes des économes.**

1762-1770

Réalisés par Charles-Odille-Joseph Guyot, Louis-Joseph Baroud et Jean-Nicolas Delhorme, économes-séquestres des biens.

### **3D20 Comptes.**

1762-1763

Recettes : produit de la ferme des chaises de l'église du grand Collège ; vente de bois à Roye ; produit du jardinage de la maison des pensionnaires à la Croix-Rousse ; vente de vin ; ferme des moulins de Roye ; pensions dues au pensionnat du grand Collège ; vente des effets mobiliers du grand Collège ; loyers des maisons à Lyon ; régies de Roye ; du domaine de Fourvières ; des prieurés de Saint-Julien et de Saint-Romain-lès-Atheux ; loyers des maisons du petit Collège, rue du Bœuf, etc. Dépenses : nourriture des ci-devant Jésuites ; paiements faits aux régisseurs des biens de la campagne ; aux personnes chargées de prendre soin des jésuites infirmes, etc.

### **3D21 Pièces justificatives.**

1763-1770

Reçu de madame de Groslée du portrait du cardinal de Tencin, son frère, à elle remis par le Bureau des Collèges ; traité entre le Bureau et Jaquin, serrurier, pour le grillage de la bibliothèque ; quittances du P. d'Anglade, supérieur du Collège de la Trinité ; de l'abbé Camyer, principal du Collège Notre-Dame. Comptes de Guillot, maître charpentier ; de Hayette, maître menuisier ; de Claude Thaulot, maître maçon ; de Privé, sculpteur. Indemnité due au Roi par les ci-devant Jésuites ; état des avances faites par le P. Janin, Augustin, pour achats de médailles et autres antiquités, parmi lesquelles est « une médaille d'or de la ville de Carthage. » Comptes des réparations faites dans les domaines en Bresse ; comptes du plâtrier, du ferblantier, du serrurier, du maître des basses œuvres, etc.

### **3D22-3D42 Comptes de Guyot, receveur et trésorier des collèges.**

1771-1790

### **3D22-3D23 Comptes.**

1771-1790

### **3D22 1771-1777.**

1771-1777

Recettes : excédent de recettes sur la dépense ; loyers des maisons à la ville ; fermages des domaines à la campagne ; rentes nobles dues aux Collèges ; pension due par la ville ; solde du prix d'une maison, rue Neuve, vendue au sieur Perrache ; abonnement aux leçons de physique expérimentale ; parties de rentes sur les vendeurs de marée ; sur les inspecteurs des vins ; sur les planchieurs ; produit de la vente des vins du Collège ; pension de 1,500 livres sur le Domaine, en faveur du Collège Notre-Dame ; exemption d'entrée du vin ; franc-salé ; rentes sur les tailles ; emprunt de 10,000 livres au premier monastère des Ursulines de Lyon, etc. Dépenses : paiements faits au P. Baillot, supérieur du Collège de la Trinité ; à l'abbé Camyer, principal du Collège Notre-Dame ; au receveur des domaines pour indemnités dues au Roi ; à Duplain, libraire, pour livres fournis à la bibliothèque ; au sieur Pélissier, secrétaire du Bureau, pour ses honoraires ; aux maçons, tailleurs de pierres, charpentiers, ferblantiers, etc.

### **3D23 1779-1790.**

1779-1790

Recettes : prix des fermages des Échets ; de la maison de Fourvières ; des domaines du Pin, de Roye, des Basties ; des domaines situés en Forez ; Thiard, Rivière, de La Gallée, de La Masse, etc. ; des maisons à la ville ; pension due par la ville ; prix de la vente de la maison des Quatre-Tournelles ; produit de la vente des meubles du prieuré de Saint-Julien ; portion de l'emprunt contracté en vertu de la délibération du 24 février 1785 ; portion d'arrages de la ferme de l'entrepôt de Favre (à La Mulatière) ; produit de la vente du vin des domaines Thiard et Rivière ; emprunt fait par le Bureau au sieur Charton, etc. Dépenses : excédants continuels de la dépense sur la recette ; paiements de rentes passives ; de servis ; d'indemnités ; aux supérieurs des deux Collèges, aux maçons, charpentiers, ferblantiers, etc. ; pour les vingtièmes ; au P. bibliothécaire ; au receveur des Collèges, pour intérêts de ses avances ;

à de Gérando, architecte du Bureau, pour ses honoraires ; pour frais de voyages par les commissaires du Bureau ; au receveur des décimes ; pour frais de port et de brochage d'exemplaires de l'Histoire de la Chine, etc.

---

**3D24-3D42 Pièces justificatives.**

**1770-1789**

---

**3D24 1770-1771.**

**1770-1771**

Extrait du rôle des impositions sur les possédant fonds, maisons et héritages dans la paroisse de Saint-Vincent de Lyon ; mandats délivrés par le Bureau au profit des frères Montperlier, ferblantiers ; du marquis de Pure, pour les servis dus par les Collèges à la rente noble de Miribel, sur les domaines de Bresse ; des Chartreux, pour servis dus à la rente de Poleteins ; du P. Baillot, principal du Collège de la Trinité, pour les honoraires des professeurs ; de Duplain, libraire ; des syndics de la paroisse de Saint-Maurice-de-Beynost, pour la quote-part des Collèges dans les réparations du presbytère ; de Pélissier, secrétaire du Bureau, pour ses honoraires, etc.

---

**3D25 1772.**

**1772**

Mandats délivrés par le Bureau au profit des Cordeliers, pour les arrérages d'une rente ; de Baillot, principal du Collège de la Trinité, et de l'abbé Camyer, principal du Collège Notre-Dame, pour honoraires des professeurs ; de Briasson, ancien échevin, pour cinq volumes des planches de l'Encyclopédie ; des héritiers de l'abbé Boisse, ancien prieur de Saint-Côme, et de Charles-Benoît Roux, prieur actuel, pour les arrérages d'une rente due au prieuré ; du P. Janin, Augustin, pour acquisition de médailles, à Paris, pour le compte du Bureau ; de d'Ambezieux de Calignon, professeur de rhétorique au Collège Notre-Dame, pour gratification ; des consuls de la paroisse de Fontaines, pour la quote-part du domaine de Roye dans le don gratuit du Franc-Lyonnais ; des maçons, tailleurs de pierres, paveurs, charpentiers, etc. Comptes et quittances.

---

**3D26 1773.**

**1773**

Mandats délivrés par le Bureau à de Pure, seigneur du marquisat de Miribel, pour arrérages de servis ; au comte de Champier, chanoine de l'église de Lyon, pour droit d'indemnité ; à l'abbé Roux, prieur de Saint-Côme de Lyon, pour arrérages de cens et de servis ; à de Gérando, architecte, pour la continuation du mur de clôture de Roye ; au P. Janin, Augustin, pour la copie d'un manuscrit intitulé : « Concordia chronologiæ annalium Sinensis imperii ; » à Marianne Peyzieux, veuve Chapuis, pour arrérages d'une pension ; aux ouvriers maçons, serruriers, ferblantiers, etc. Comptes et quittances.

---

**3D27 1774.**

**1774**

Mandats adressés au trésorier par le Bureau au profit des Cordeliers de l'Observance, pour arrérages d'une rente sur l'emplacement du Collège Notre-Dame ; des principaux des deux Collèges, pour honoraires des professeurs ; du marquis de Miribel, pour servis dus à sa rente noble ; du prieur des Augustins, pour arrérages d'une rente ; des consuls de la paroisse de Sainte-Foy, pour la quote-part des Collèges d'une imposition pour la réparation du presbytère ; de Duon, prébendier de la prébende des tisserands, à Saint-Nizier, pour arrérages d'une rente due par les Collèges sur une maison de la rue du Pas-Étroit ; du fermier de la rente noble de Montagny, pour servis dus sur le domaine de La Gallée ; des maçons, plâtriers, couvreurs, etc. Comptes et quittances.

---

**3D28 1775-1776.**

**1775-1776**

Mandats délivrés par le bureau au profit : de Léonard Leblanc, maçon pour réparations faites aux ponts des Échets ; d'Étienne Lagarde, maçon, pour réparations faites dans les domaines du rivage du Rhône ; de Verlest, menuisier, pour le pressoir de La Gallée ; d'Imbert, charpentier, pour une cuve au domaine de Mont-Louis ; de Rosset, libraire, pour fournitures de livres à la bibliothèque ; des Chartreux, pour arrérages de servis dus à la rente de la chartreuse de Poleteins sur le domaine des Échets, etc. Comptes des ouvrages de Charles Thaulot, maître maçon, entrepreneur de bâtiments, faits pour le compte du Bureau dans les maisons de la rue du Bœuf, dans le bâtiment neuf du Collège Notre-Dame ; mandat à son profit. Autres mandats au profit : des frères Montperlier, ferblantiers, pour fournitures de fer-blanc et de plomb ; de Chassipoulet, fermier du domaine de Roye, pour achat d'une meule pour le moulin de ce domaine. Quittances.

**3D29 1777.**

**1777**

Mandats délivrés par le Bureau au profit : du marquis de Pure, pour une rente due au marquisat de Miribel ; des supérieurs des deux Collèges de Lyon, pour les honoraires des professeurs ; du concierge de la bibliothèque du Collège de la Trinité, pour ses avances ; de Chancey, jardinier, pour fournitures d'arbres fruitiers à grand vent aux domaines du Collège ; de Rolland, commis de la bibliothèque, pour fournitures et avances ; des chanoines-barons de Saint-Juste, pour arrérages de cens et servis dus sur le domaine de Mont-Louis, etc. Comptes et quittances.

**3D30 1778.**

**1778**

Mandats délivrés par le Bureau en faveur de Joseph Savy, maître maçon, pour la reconstruction d'une partie du quai (sur la Saône), au-devant du domaine de Roye ; de la veuve Gaillard, « maîtresse charpentière, » pour travaux dans plusieurs maisons des Collèges ; de La Mollière, relieur, pour reliures de livres de la bibliothèque ; de La Sausée, charpentier, pour divers travaux dans les maisons des Collèges ; de Gaudin, bibliothécaire, pour avances faites à la bibliothèque et au Collège de la Trinité, etc. Quittances des décimes payées par les Collèges. Comptes et quittances.

**3D31 1779.**

**1779**

Mandats délivrés par le Bureau en faveur : de Vial, serrurier, pour réparations faites au domaine de Roye ; de La Sausée, maître charpentier, pour réparations aux maisons du Collège Notre-Dame, aux domaines de Mont-Louis, de La Mulatière et des Échets ; de Jean-Claude Gomard, serrurier, et de François Perrot, charpentier, pour réparations aux moulins de Roye ; de Jean Mure, charpentier, pour réparations du domaine des Quatre-Tournelles ; de Ravel de Montagny, seigneur de Millery, pour arrérages de servis sur le domaine de La Gallée ; des principaux des deux Collèges, Baillot et Camyer, pour honoraires des professeurs ; de Charcot, fermier de l'archevêché, pour arrérages d'une rente due sur l'emplacement du Collège Notre-Dame, etc. Comptes et quittances.

**3D32 1780.**

**1780**

Mandats délivrés par le Bureau au profit : du marquis de Pure, pour servis d'une année dus à la rente noble du marquisat de Miribel, à cause des domaines de Bresse ; de Gaudin, bibliothécaire, pour frais faits à la bibliothèque ; de Joseph Savy, maître maçon, pour travaux au mur de clôture de l'entrepôt de La Mulatière ; de Crolle, frères, peintres et vernisseurs à Lyon, pour des peintures faites dans la maison de Fourvières ; des principaux des deux Collèges, pour honoraires des professeurs ; de Jean Guivet, maître charpentier à Lyon, pour réparations à l'étang du Rivon, au domaine du Ferrier, en Bresse, etc. Comptes et quittances.

**3D33 1781.**

**1781**

Mandats délivrés par le Bureau : à Pierre Crolles, l'ainé, peintre et vernisseur, pour travaux et fournitures faits au domaine de La Mulatière ; à Benoît Prost, curé de Grézieu, chapelain de la chapelle des Prosts, en Bresse, pour arrérages d'une rente annuelle de deux bichets de seigle ; à Joseph Savy, maître maçon, pour des travaux dans les domaines de La Mulatière, Bastero, Béal, Mont-Louis et Roye ; à Jean-Pierre Milliet, tailleur de pierres, pour ouvrages à la digue de La Mulatière ; à Fargues, serrurier, pour travaux et fournitures faits à l'entrepôt de La Mulatière ; à Baillot, principal du Collège de la Trinité, et à Camyer, principal du Collège Notre-Dame, pour les honoraires des professeurs ; au P. Gaudin, bibliothécaire, pour achats de livres ; à René Perrussel, notaire royal, fermier de la rente noble de Sainte-Foy, pour arrérages de servis sur le domaine de La Mulatière ; à Paisselier, commissaire en droits seigneuriaux, pour la rénovation de la rente noble de Roye ; à Claude-Antoine Roux, professeur de rhétorique au Collège Notre-Dame, etc. Comptes et quittances.

**3D34 1782.**

**1782**

Mandats délivrés par le Bureau : aux Chartreux de Lyon, pour arrérages de servis dus à la rente de Poleteins, sur les domaines de Bresse ; à Thaulot, maître maçon, pour réparations dans les diverses maisons du Collège ; à Joseph Chapelle, maître charpentier, pour réparations dans la maison du Chariot-d'Or, rue Gentil ; aux principaux des deux Collèges ; à Baillot de Courtelon, économiste de l'Oratoire, pour une croisée neuve sur le grand escalier de l'observatoire ; à Claude Molin, jardinier, pour fournitures d'arbres fruitiers faites au domaine de Roye ; au P. Roubier, bibliothécaire, pour fourniture de livres ; à Jean-Baptiste Pécollet, fermier de la rente noble de Miribel, pour arrérages de servis dus sur les biens de Bresse ; à Ravel de Montagny, pour servis dus à cause du domaine de La Gallée, etc. Comptes et quittances. Bordereau du montant des intérêts des sommes avancées par Guyot, trésorier

des Collèges.

---

**3D35 1783.**

**1783**

Mandats délivrés par le Bureau : à Jean-Claude Montperlier, maître plâtrier, pour galandages (cloisons en briques) dans la maison de la rue Tupin ; au P. Roubier, bibliothécaire, pour fourniture de livres ; à l'abbé Camyer, principal du Collège Notre-Dame, pour réparations à l'horloge et à la porte de l'église ; aux deux principaux des Collèges, pour honoraires des professeurs ; aux héritiers de Marcellin Fargues, serrurier, pour ferrures au domaine de La Mulatière et dans plusieurs maisons des Collèges ; à Girard Richon, poseur de sonnettes, pour pose de sonnettes dans la salle du Bureau ; à la veuve de Nicolas Pressieux, garde-chasse du domaine des Échets ; à Claude Richon, collecteur des tailles de la paroisse de Saint-Genis-Laval, pour quote-part du domaine de Mont-Louis, etc. Comptes et quittances. Calcul des intérêts des sommes avancées au Bureau par Guyot, receveur des Collèges.

---

**3D36 1784.**

**1784**

Mandats délivrés par le Bureau : au P. Roubier, bibliothécaire, pour menus frais pour la bibliothèque et pour le Bureau ; à Baillet et à Camyer, principaux des Collèges de la Trinité et Notre-Dame, pour honoraires des professeurs ; à Antoine Fond, serrurier à Fontaines, pour ferrures au moulin de Roye ; à madame de Jussieu, pour arrérages de servis dus à la rente noble de Montluel, sur un pré situé au Golet, paroisse de La Boisse ; à Pélessier, secrétaire du Bureau, pour copies de ses délibérations ; à Baillet, principal du Collège de la Trinité, pour gages des domestiques ; au fermier de la rente de Miribel, pour arrérages de servis, etc. Comptes et quittances.

---

**3D37 1785.**

**1785**

Pièces justificatives des comptes de Guyot, receveur des Collèges. Mandats délivrés par le Bureau : à Jean-Pierre Jurie, fondé de pouvoirs de Ravel, seigneur de Montagny, pour arrérages de servis imposés sur le domaine de La Gallée ; à François Perrot, charpentier à Fontaines, pour réparations au moulin de Roye ; à Gaspard Fontrobert ou Forobert, tonnelier à Brignais, pour transport de cuves de La Mulatière à Bastero et réparations ; au syndic de la communauté de Tramoye, pour la quote-part des Collèges dans l'imposition établie pour la réparation du presbytère ; à Paul Perset, plâtrier, pour briquetage dans la maison de maître à Roye ; à Antoine Michel, garde-bois en Bresse, pour exploitation d'arbres morts ; au P. Avice, supérieur de l'Oratoire, pour honoraires du Collège de la Trinité ; à Jean-Baptiste Pécollet, fermier de la rente noble de Miribel, pour une année des servis imposés sur les domaines de Bresse, etc. Comptes et quittances.

---

**3D38 1786.**

**1786**

Mandats délivrés par le Bureau en faveur : de Jean-Claude Guinand, serrurier à Millery, pour fournitures faites au domaine de La Gallée ; de Jérôme Geors, préposé au recouvrement du droit d'indemnité dû au Roi pour arrérages de ce droit ; de Pierre Lalive, collecteur de la paroisse de Fontaines, pour taxe des frais d'un procès, selon le rôle arrêté par l'intendant ; du P. Avice, supérieur de l'Oratoire, pour honoraires des professeurs du Collège de la Trinité ; de l'abbé Camyer, chanoine de Saint-Paul, principal du Collège Notre-Dame, pour le même objet et pour le service de la bibliothèque ; de de Gérand, architecte du Bureau, pour ses honoraires ; de Chauvin, commissaire en droits seigneuriaux, pour servis imposés sur les domaines de Bresse, dus aux rentes nobles du prieuré de La Boisse, du chapitre de Saint-Paul de Lyon, et du fief du Soleil ; à Morel, notaire, pour avances faites à l'occasion d'une sentence arbitrale rendue entre le Bureau et le chapitre de Lyon, etc. Comptes et quittances.

---

**3D39 1787.**

**1787**

Mandats délivrés par le Bureau en faveur : de Madeleine Martinet, veuve de Jean-Claude Montperlier, plâtrier, pour travaux faits au Collège Notre-Dame ; du P. Roubier, bibliothécaire, pour menues réparations faites à la bibliothèque ; de Jean-Louis Vanel, pour sept années échues des cens et servis dus à la rente noble de la chapelle des Prosts, en Bresse ; du consul de la paroisse de Fontaines, pour la quote-part du Bureau dans les frais de construction du presbytère ; de Blaise Paisselier, commissaire en droits seigneuriaux, pour ses honoraires dans la rénovation de la rente noble de Roye ; de Pierre Milliet, tailleur de pierres, pour fourniture au domaine de Mont-Louis et à une maison de la rue du Bœuf ; de Claude Biguet, dit Grand-Claude, jardinier à Oullins, pour arbres fournis au domaine de Mont-Louis ; de l'abbé Brun, chanoine de Saint-Paul, nouveau principal du Collège Notre-Dame, pour honoraires du Collège, etc. Comptes et quittances.

**3D40 1788.**

**1788**

Mandats délivrés par le Bureau : à Claude Biguet, jardinier et fontainier à Oullins, pour fourniture et pose de cornets pour la conduite des eaux de Mont-Louis ; à Antoine Sève, maître charpentier, pour travaux et fournitures au domaine de La Masse ; à Bigeois, maître maçon à Montluel, pour travaux et fournitures au domaine du Port ; à l'abbé Camyer, ci-devant principal du Collège Notre-Dame, pour huit mois échus des gages du concierge de la bibliothèque ; aux Jacobins, de Lyon, pour sept années d'une pension due sur la maison de La Grève ; au P. Avice, supérieur du Collège de la Trinité, et à l'abbé Brun, principal du Collège Notre-Dame, pour honoraires des professeurs ; à Noël Matagrin, fermier de la rente noble d'Irigny, pour servis dus sur les domaines Thiard et Rivière ; à Chanel de Chamfray, pour arrérages d'une rente due sur le domaine de La Mulatière, etc. Comptes et quittances.

**3D41 1789.**

**1789**

Mandats délivrés par le Bureau au profit : de Raymond Toureau, pour déblayement des terres contre la maison du domaine Béal ; de Jean Rolis, dit Delisle, maître serrurier, pour fournitures faites dans plusieurs maisons des Collèges ; de Roman, supérieur de l'Oratoire, et de l'abbé Brun, principal du Collège Notre-Dame, pour gages des concierges de la bibliothèque et du Collège ; de Roux, professeur de rhétorique au Collège Notre-Dame, pour gratification ; des collecteurs des vingtièmes en Bresse ; des Chartreux, de Lyon, représentant la Chartreuse de Poletains qui leur est unie, pour cens et servis dus à cet établissement ; de l'abbé Camyer, ancien principal du Collège Notre-Dame, pour trois mois de la pension attachée à son éméritat ; à Jean-André Ferrand, chevalier de l'église de Lyon, ancien professeur au Collège Notre-Dame, pour le même motif, etc. Comptes et quittances.

**3D42 États ; bordereaux de caisse.**

**1766-1789**

**3D43-3D55 Supplément.**

**1669-1793**

Titres non intégrés à l'inventaire Gauthier, classés dans l'ordre de l'inventaire précédent.

**3D43 Formation du Bureau et délibérations.**

**1763-1785**

Arrêts du Parlement, extrait des registres des actes consulaires ; extraits de délibérations (1780-1785). Supplément aux 3D1-7.

**3D44-3D51 Propriétés des collèges et revenus associés.**

**1760-1791**

Voir aussi 3D9-18.

**3D44 Généralités.**

**1785-1790**

Etats des revenus des biens des collèges ; déclaration des biens et revenus des collèges en vertu du décret de l'Assemblée nationale du 13 novembre 1789 sur les établissements ecclésiastiques.

**3D45-3D46 Maisons à Lyon**

**1760-1783**

Supplément au 3D9.C75.

**3D45 Titres de propriété.**

**1769-1776**

Maison de la Grive, rue du Bœuf, acquisition : contrat de vente, quittance, arrêt du Parlement ; maison rue Tupin : pièce de procédure ; maison montée du Garillan : mémoire ; maison Claude Léonard dit Poitevin, rue Gentil, acquisition : procédure.

---

**3D46 Baux à loyer.**

**1760-1783**

Maisons situées rue du Bœuf, rue Gentil, rue Parchoit.

---

**3D47 Domaine et fief de Roye.**

**1771-1791**

Domaine situé dans les paroisses de Rochetaillée et de Fontaines. Baux à ferme de la rente noble ; albergement d'une vigne aux frères Sibert ; mémoires et comptes pour réparations au domaine ; procès-verbal d'estimation des bestiaux ; directe : procédure. Voir aussi 1D40-42 et 1D 225. Vvoir aussi 3D11-13.

---

**3D48/0 Domaines du rivage du Rhône**

**1758-1793**

Domaines de Thiard, Rivière, la Gallée, La Mulatière, Béal : comptes, état des fonds, visites ; directe : procédures pour paiement des droits seigneuriaux et passage sur le domaine, états des sommes dues. Baux à ferme des domaines de Bastero et La Mulatière. Voir aussi 3D14.

---

**3D48/1 Plan du domaine de la Mulatière.**

**1787**

---

**3D49 Domaines en Bresse.**

**1767-1786**

Gestion de tous les domaines de Bresse, et en particulier des domaines de La Masse, de Boisse et du Charriot : visites, réparations, baux à ferme, rôles du vingtième, droits d'amortissement. Voir aussi 3D17, 1D73-88 et 1D240-248.

---

**3D50 Prieurés dépendant des collèges**

**1766-1771**

Etats des titres des prieurés ; acquisition des prieurés de Tence et de Dunières par le Bureau des collèges : mémoire et état des biens. Voir aussi 3D18.

---

**3D51 Directe passive.**

**1669-1787**

Droits dus à la rente noble des chanoines-comtes de Lyon, notamment sur la maison rue Tupin et sur le domaine de Roye : mémoires, reconnaissances, quittances, état des demandes. Voir aussi 3D19.

---

**3D52-3D53 Comptabilité.**

**1763-1792**

Voir aussi 3D20-42.

---

**3D52 Comptes.**

**1763-1792**

Comptes des économes-séquestres : mémoire des sommes dues à l'ordre des Chartreux par les Jésuites de Lyon ; comptes des receveurs et trésoriers du Bureau. Supplément aux 3D20 et 3D22-23.

---

**3D53 Pièces justificatives.**

**1758-1775**

Mandats et reçus des années 1769, 1772 et 1775 ; mémoire d'une procédure concernant le paiement par les Jésuites de la directe de la rente noble de la chapelle des Prost ; quittance pour la transcription de l'Histoire de la Chine. Voir aussi 3D24-42.



**3D54 Enseignement.**

**1783**

Description physique :

Genre/Carac. phys. : 1 pièce papier.

Lettre d'un membre du bureau demandant à M. Ferrand, professeur de 3ème au collège Notre-Dame, de différer sa démission.

**3D55 Procédure pour le poste d'instituteur du district de Saint-Clair.**

**1781-1784**

Requête de Philippe de la Fauré, ancien principal du collège de Villefranche, auprès de l'évêque de Sarept, copies de lettres de recommandation.

---